

Les économies générées par la technologie RFID redistribuées aux utilisateurs

Afin de protéger le parc de CC containers contre les contrefaçons de qualité médiocre, le marquage d'identification (actuellement sous la forme d'un cadenas noir) est régulièrement remplacé sur tous les chariots. La technologie RFID a été intégrée à la nouvelle génération de ce marquage pour offrir de nouvelles possibilités et une protection unique contre les contrefaçons.



Prolongement de la campagne, nouvelle date de lancement

À l'approche de la date de mise en œuvre du marquage RFID, un grand nombre d'utilisateurs de CC Containers expriment leurs inquiétudes et leurs doutes concernant les changements qu'implique la technologie RFID pour la filière et son mode de fonctionnement. Container Centralen (CC), qui gère le parc de CC Containers, prend les avis, les inquiétudes et les évaluations des utilisateurs très au sérieux. C'est pourquoi les partenaires RFID du projet (FloraHolland, Landgard, VGB, GASA Group et CC) ont décidé de reporter la date de mise en œuvre au **lundi 10 janvier 2011**.

Davantage de temps, davantage de possibilités

Le scannage des tags RFID est crucial pour l'aboutissement de l'opération RFID. De plus, il protège les utilisateurs de CC Containers contre la réception de chariots contrefaits. Le scannage vous permet également d'accéder à une série de fonctions offertes par la technologie RFID, telles que le suivi « Track & Trace ». En réponse aux demandes récentes de notre clientèle, le groupe partenaire RFID et les fournisseurs de scanners sont en train de développer des modèles de scanner supplémentaires en collaboration avec les groupes d'utilisateurs, en vue de répondre à un plus grand nombre encore de besoins.

Économies et protection du matériel

Le parc de CC Containers est « détenu » par les clients (pour la plupart, via des contrats de location longue durée) et il incombe à CC de protéger ce parc. Pour ce faire, la technologie RFID représente la solution idéale. La mise en œuvre de cette technologie va dès maintenant permettre aux utilisateurs de CC Containers de réaliser des économies. C'est pourquoi **les frais de maintenance ne seront pas augmentés en 2011. De plus, ils seront réduits d'au moins 0,50 EUR par chariot en 2012 et de 0,50 EUR supplémentaire en 2013 !**

Par ailleurs, les clients bénéficieront d'une indemnisation de 0,20 EUR pour chaque CC Container qu'ils auront marqué durant l'opération.

Meilleure qualité du parc de CC Containers

La réduction directe et évidente des coûts tient à l'exclusion des chariots contrefaits de qualité médiocre. Une fois les contrefaçons exclues du système, CC ne perdra plus d'argent à réparer des chariots qui ne circulent pas légalement dans le parc.

En plus de réaliser des économies, les utilisateurs ne courent plus les mêmes risques financiers : actuellement, les contrefaçons de mauvaise qualité peuvent à tout moment s'effondrer durant le transport des plantes. Dans ce cas, les utilisateurs perdent non seulement un chariot, mais aussi les plantes transportées... et du temps précieux suite à la rupture occasionnée dans la chaîne logistique. À l'avenir, les chariots contrefaits seront exclus du système et le

haut niveau de sécurité garanti par le marquage RFID permettra aux utilisateurs d'identifier aisément les contrefaçons.

Avantages supplémentaires

Les économies de départ et l'amélioration de la qualité ne sont que la partie visible de l'iceberg ! Dans de nombreux secteurs, la technologie RFID fait déjà partie intégrante des opérations quotidiennes : elle renforce la logistique et génère des opportunités commerciales. CC possède déjà une expérience au sein de la filière horticole puisque la technologie RFID a été mise en œuvre fin février 2010 sur tous les CC Containers circulant en Amérique du Nord. À ce jour, les résultats ont déjà dépassé les attentes. La campagne ayant été prolongée, CC espère pouvoir aider un plus grand nombre encore de clients européens à découvrir tous les avantages offerts au quotidien par cette technologie.

[Légende]

La période de l'opération « Chip It » a été prolongée de deux mois, afin que les utilisateurs de CC Containers aient plus de temps pour se préparer. Les CC Containers seront munis du marquage RFID à partir du 10 janvier 2011.

Pour en savoir plus :

Tonny Vangsgaard Gravesen, CEO, tél. +45 4060 3944

Frans Zwetsloot, CSO, tél. +31 6 236 59861

Søren Møller Sørensen, COO, tél. +45 5115 7221

Pour en savoir plus, visitez le site www.operation-chip-it.com.